

En France, la consommation de viande bovine ne cesse de diminuer. Pour inverser cette tendance, les professionnels de la filière, avec l'appui de leur interprofession, s'engagent entre autres dans des démarches d'identification et de segmentation des marchés : Label Rouge, marques certifiées (figure 1). Les critères pris en compte dans les cahiers des charges de ces démarches font en sorte, généralement sur la base de connaissances scientifiques, de fournir un produit de qualité, voire de « qualité supérieure » pour les Labels.

L'âge à l'abattage fait partie de ces critères. Pour les vaches, les cahiers des charges sont de plus en plus restrictifs vis-à-vis de l'âge à l'abattage (au maximum 8 ans pour les Labels, 10 ans pour les démarches BTB/BVP,...). Ils s'appuient sur le fait, qu'au-delà d'un certain âge, les qualités des carcasses et des viandes se dégradent, notamment la tendreté. Les limites d'âges imposées sont les mêmes quels que soient les types génétiques, alors que les effets sur la qualité, s'ils existent, sont vraisemblablement différents. Pour certains systèmes de production, ces limites peuvent poser de réels problèmes économiques.

Au-delà du contexte des démarches qualité, plus récemment suite à la dernière crise de l'ESB, l'âge à l'abattage est devenu un critère très important pour l'ensemble de la filière viande bovine.

L'objectif de ce travail est de faire un état des lieux de l'âge à l'abattage des vaches dans différentes races et d'étudier l'évolution de la qualité avec cet âge. Cet article présente les résultats sur l'âge tandis que ceux sur l'évolution de la qualité avec l'âge seront présentés dans un prochain numéro.

Cet état des lieux se veut le plus représentatif possible de la réalité de la production de viande de vaches aujourd'hui en France et a pour but de fournir des références précises pour pouvoir quantifier l'impact des différentes limites d'âge mentionnées dans les cahiers des charges, selon les types génétiques étudiés.

Étude réalisée avec le soutien d'Interbev et Ofival.

Vaches de réforme en France

Un âge à l'abattage très variable selon la race et le bassin de production

Les cahiers des charges des démarches qualité sont de plus en plus restrictifs vis-à-vis de l'âge à l'abattage des vaches. L'Institut de l'Elevage a réalisé un état des lieux sur l'âge à l'abattage des vaches en France pour quantifier l'impact des limites d'âge sur les volumes certifiables, selon la race. À 8 ans, les 2/3 des charolaises sont abattus contre à peine la moitié des limousines.

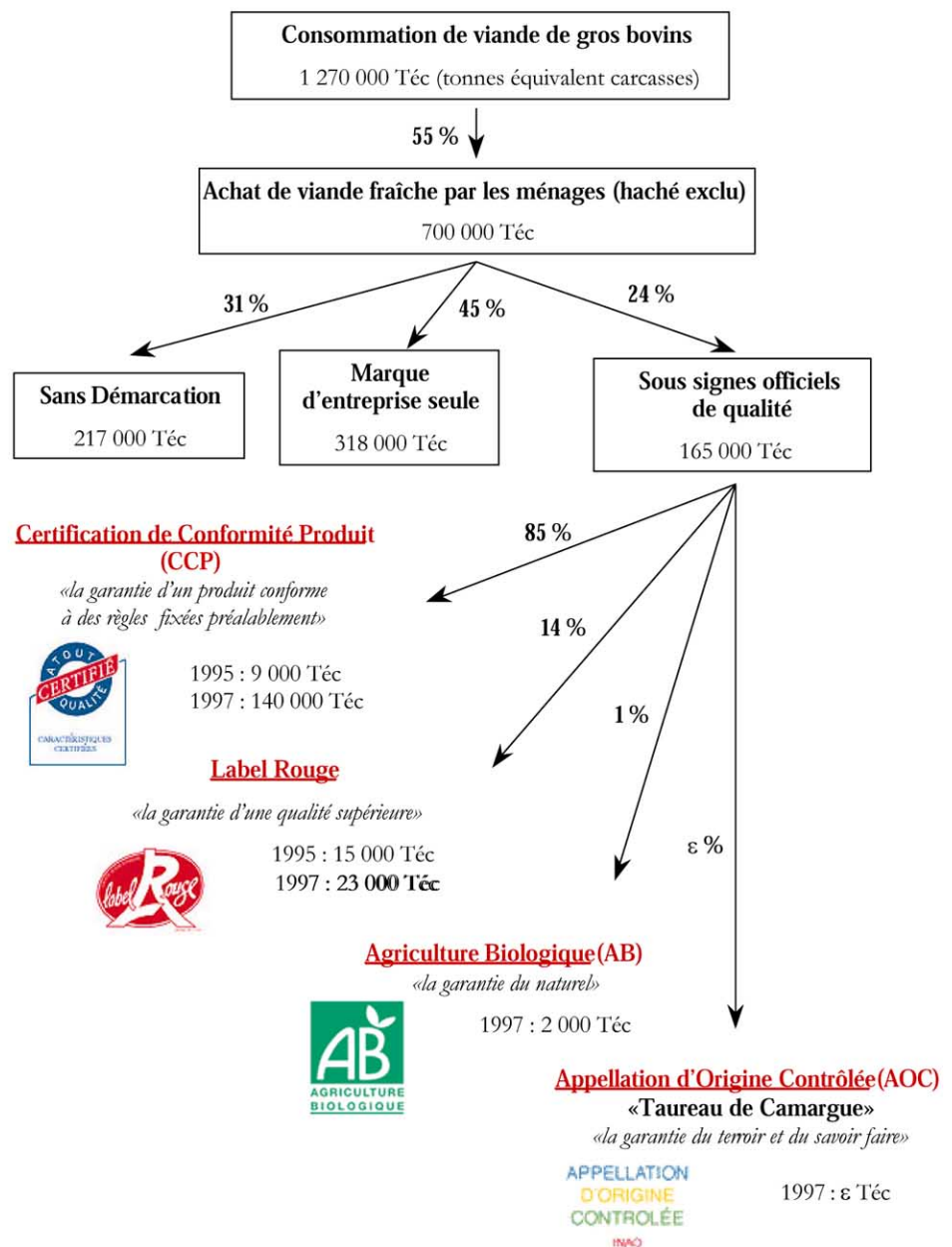
D. BASTIEN

INSTITUT DE L'ELEVAGE
Monvoisin - BP 67
35652 LE RHEU cedex

Science et technique



FIGURE 1 : LA SEGMENTATION POUR RÉPONDRE À LA BAISSÉ DE CONSOMMATION



Pour faire face à la baisse tendancielle de la consommation de viande bovine, les professionnels s'engagent dans des démarcations.

Marché français de la viande bovine fraîche non hachée en 1997 (Institut de l'Élevage, 1998)

FRANCE : LA HOLSTEIN RESTE LARGEMENT DOMINANTE

En 1998, le cheptel français se chiffre à 8,4 millions de vaches présentes, dont la moitié de vaches laitières et l'autre moitié de vaches allaitantes (Bastien D., 2000). D'après des estimations réalisées par l'Institut de l'Élevage sur l'année 1997 (figure 2), la race majoritairement présente en France parmi le cheptel de vaches est la Holstein

(avec 2,7 millions de vaches, soit près du 1/3 des effectifs de vaches, toute race confondue, et de 2/3 des laitières), suivie par la Charolaise (2 millions de vaches, soit moins du quart des effectifs de vaches et près de la moitié des allaitantes), et un peu plus loin par la Limousine, la Normande et la Montbéliarde. On trouve ensuite deux autres races à plus de 100 000 vaches : la Blonde d'Aquitaine et la Salers. Sur les 2 millions de vaches abat-

tues en 1997 (figure 3), près de 60 % sont de type laitier, dont une grande majorité de Holstein (environ 40 % des vaches abattues) puis des Normandes et Montbéliardes (près de 10 % chacune). Les vaches Charolaises représentent avec un peu plus de 400 000 vaches abattues, le 1/5e des effectifs. Puis viennent dans les races à viande, assez loin derrière, les vaches Limousines, Blondes d'Aquitaine, ou encore les Salers.



MATÉRIEL ET MÉTHODES

Les choix des races

Les races ont été retenues selon trois principaux critères :

- leur précocité : des plus précoces au plus tardives, couvrant la palette de précocité de ce que l'on peut trouver en France, et les trois types : « lait », « mixte » et « viande » ;
- les effectifs de vaches abattues par race : les races retenues ont été choisies parmi les plus représentées en France ;
- leur implication dans les démarches qualité : les types « viande » et « mixte » étant majoritairement concernés par les démarches qualité.

Les sources d'information

À défaut d'avoir aujourd'hui une information centralisée sur toutes les vaches françaises, plusieurs sources d'informations ont été confrontées et ce, avec à chaque fois le souci de bien prendre en considération, pour chacune des races, leurs principaux bassins de production.

a) Pour l'estimation des effectifs de vaches abattues en France par race :

Les données les plus complètes sur le nombre de vaches présentes en France par race sont fournies par le dernier Recensement Général de l'Agriculture de 1988 et ont été réactualisées par estimations sur l'année 1997.

À partir de ces vaches présentes par race, une estimation du nombre de vaches abattues a été calculée par l'application des taux moyens de renouvellement observés dans les troupeaux pour chaque race (résultats des réseaux d'élevage) ou d'après les résultats du Contrôle Laitier (estimation du nombre de vaches abattues à partir du nombre de vaches contrôlées sur deux campagnes) (Institut de l'Élevage et France Contrôle Laitier, 1986 à 1998).

b) Pour la répartition des effectifs de vaches abattues par âge :

L'état des lieux de l'âge à l'abattage des vaches, dans les principaux types génétiques retenus, a été réalisé en étudiant la répartition des effectifs de vaches abattues pour chaque âge. Les données ont été recueillies dans les grands bassins de production des différentes races, à travers différentes sources qui ont été confrontées :

- les fichiers IPG qui sont sous la responsabilité des EDE. Ils contiennent les informations de l'identité des animaux qui sont passés dans les élevages du département.

Les informations de ces fichiers qui ont été prises en compte dans le présent travail ont été :

- * le sexe (« femelle ») ;
- * la cause de sortie (« boucherie ») ;
- * le numéro d'identification de naissance ;
- * la race ;
- * la date de naissance ;
- * la date de sortie.

- les fichiers interprofessionnels régionaux : depuis quelques années pour certains, ou quelques mois pour d'autres, différents organismes interprofessionnels régionaux de la viande bovine mettent en place dans leurs régions respectives des fichiers de collecte des données d'abattage. Ces fichiers ont pour objectif de rassembler, pour chaque animal abattu dans les abattoirs de la région, les informations d'abattage et de relier celles-ci, grâce au numéro d'identification de l'animal, aux fichiers des EDE.

- les résultats de Contrôle Laitier et Contrôle des Performances : ces résultats se rapportent à l'ensemble des vaches contrôlées en France sur une année, pour chacune des races.

La période d'étude retenue

Afin d'éviter tout effet saisonnier, la période de travail retenue est l'année entière. Les données sur les effectifs de vaches abattues par race ont été obtenues pour l'année 1997 et toutes les informations sur l'âge des vaches ont concerné une même année : 1998, afin de pouvoir établir des comparaisons entre les différentes sources.

Volume de données recueillies sur l'âge des vaches

Les résultats sur l'âge à l'abattage des vaches ont concerné plus de 500 000 vaches abattues en 1998 couvrant les principales races dans leurs bassins de production (soit le 1/3 des Charolaises, Limousines, Montbéliardes et Salers abattues, le 1/4 des Holstein, le 1/5 des Normandes et des Blondes d'Aquitaine).

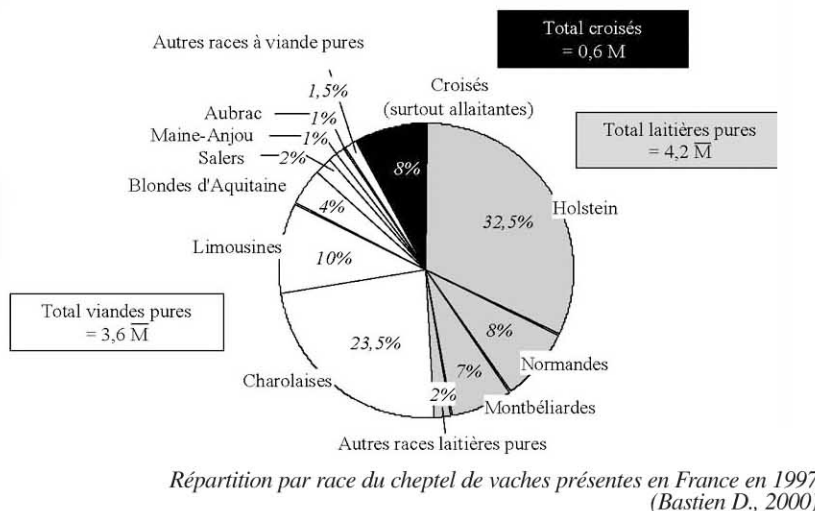
Quelques définitions

« Une vache » : dans le cadre de cette étude, il a été choisi de retenir comme « vache », les femelles de plus de 36 mois.

« L'âge à l'abattage » : afin d'homogénéiser les informations sur l'âge des différentes sources, l'âge des vaches a été exprimé en année. Cet âge est mentionné dans les résultats par les bornes inférieure et supérieure pour chaque tranche d'une année (ex : 3-4 ans, 4-5 ans).

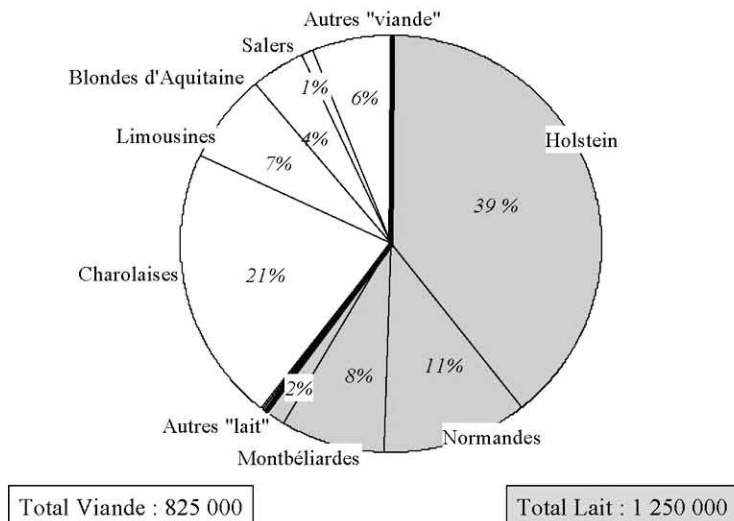
FIGURE 2 :
LA MOITIÉ DES VACHES FRANÇAISES SONT DES LAITIÈRES

8,4 millions de vaches présentes en France par race en 1997 dont la moitié de races laitières





**FIGURE 3 :
60 % DES VACHES ABATTUES EN FRANCE SONT DES LAITIÈRES**



Répartition des effectifs de vaches abattues en France en 1997 selon la race (Bastien D., 2000)

**TABLEAU 1 :
DES ÂGES À L'ABATTAGE DES VACHES VARIABLES SELON LA RACE ET LE BASSIN DE PRODUCTION**

Bassin	Prim'Holstein			Normande		Charolaise			Limousine		Montbé- liarde	Blonde d'Aquitaine	Salers
	Ouest	Nord Est	Cantal	Ouest	Bourgogne	Nord Est ou Vendée	Creuse	Limousin	Nord Est	Est	Lot et Garonne	Cantal	
Nombre d'animaux	115340	61080	8470	44250	44840	58380	14590	44300	2420	34270	7260	7020	
Âge moyen à l'abattage	6,7 ans	6,3 ans	7,5 ans	6,3 ans	7,0 ans	6,5 ans	7,9 ans	9,5 ans	7,3 ans	6,7 ans	8,6 ans	10,8 ans	
Effectif abattu entre :													
3 et 4 ans	10 %	18 %	11 %	14 %	26 %	28 %	18 %	13 %	24 %	19 %	15 %	7 %	
3 et 6 ans	44 %	52 %	34 %	52 %	50 %	55 %	39 %	29 %	48 %	48 %	36 %	20 %	
3 et 8 ans	74 %	77 %	61 %	79 %	65 %	71 %	54 %	40 %	64 %	70 %	51 %	32 %	
3 et 12 ans	97 %	97 %	92 %	98 %	89 %	93 %	85 %	69 %	86 %	96 %	76 %	56 %	

Âge d'abattage des vaches par race dans les principaux bassins de production en 1998

LES RACES À VIANDES SONT ABATTUES PLUS TARD

En races laitières (Holstein, Normandes et Montbéliardes), les âges moyens à l'abattage des vaches dans les grands bassins de production sont de l'ordre de 6 à 7 ans (tableau 1), alors qu'en races à viande (Charolaises, Limousines, Blonde d'Aquitaine et Salers), dans les principaux bassins, les vaches sont abattues globalement plus vieilles (en moyenne par race entre 7 et 11 ans).

Les âges moyens à l'abattage sont assez comparables entre les races laitières dans les principaux bassins alors qu'au contraire, les écarts sont importants d'une race à viande à l'autre. De 7 ans en moyenne pour les Charolaises en Bourgogne, les Limousines éle-

vées dans le berceau Limousin sont abattues en moyenne à 9,5 ans et jusqu'à près de 11 ans pour les Salers de Cantal.

En race laitière, l'essentiel des abattages des vaches a lieu entre 3 et 8 ans (figure 4), que ce soit pour les Holstein, les Normandes ou les Montbéliardes. En race à viande, les répartitions des effectifs de vaches abattues selon leur âge sont assez différentes. Pour les Charolaises en Bourgogne, une bonne partie des effectifs (25 %) est abattue entre 3 et 4 ans, puis les abattages s'échelonnent jusque vers 12-13 ans. Pour les Limousines du berceau, on retrouve un pic à 3-4 ans mais beaucoup moins marqué qu'en Charolaise (seulement 13 % des effectifs) et un étalement assez régulier des abattages jusque

beaucoup plus tard vers 15-16 ans, en passant par un second pic vers 10-12 ans.

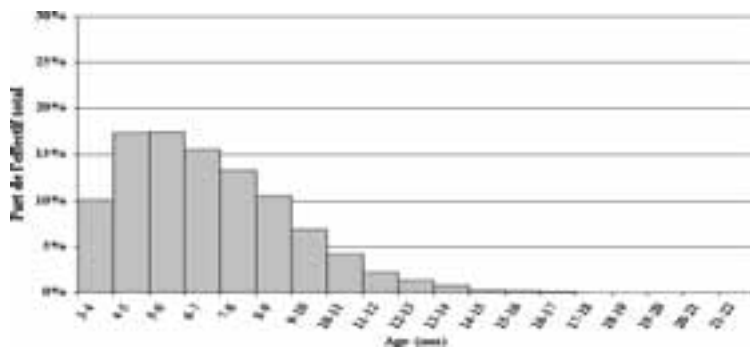
DES VARIATIONS SELON LES BASSINS POUR UNE MÊME RACE

Au-delà des différences constatées entre les races sur les âges moyens à l'abattage des vaches issues des principaux bassins de production par race, on constate également des écarts importants au sein d'une même race entre les âges à l'abattage des vaches issues de différentes zones de production.

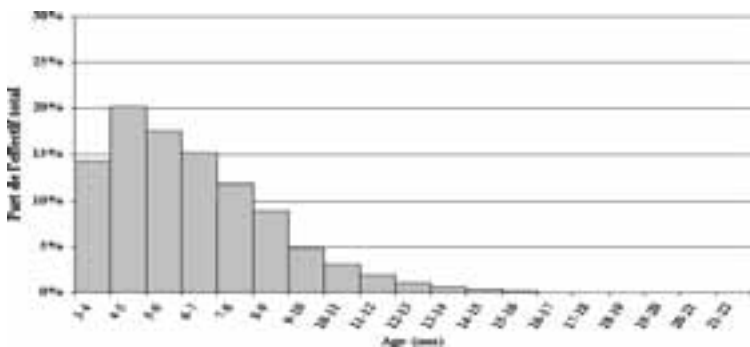
Ainsi, si les vaches Limousines sont abattues vers 9,5 ans dans le bassin Limousin, leur âge à l'abattage est en moyenne entre 7 ans à 7,5 ans ailleurs (tableau 1). De



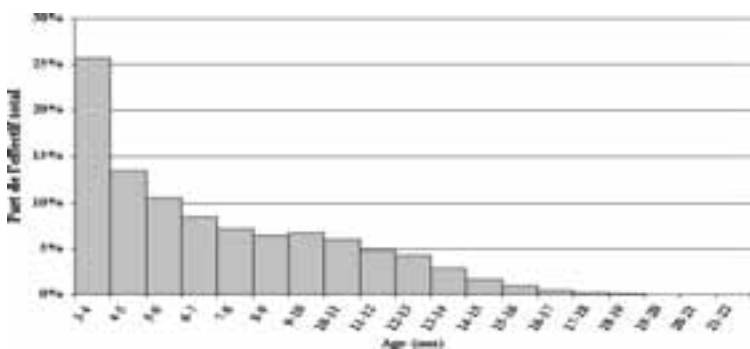
**FIGURE 4 :
DES ABATTAGES TRÈS ÉCHELONNÉS EN RACE À VIANDE**



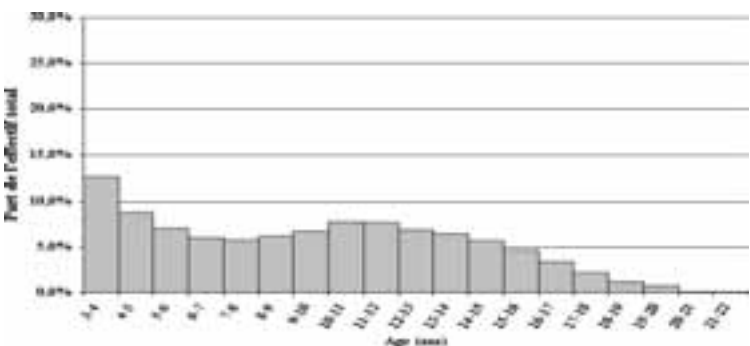
Vaches Holstein dans l'Ouest



Vaches Normandes dans l'Ouest



Vaches Charolaises en Bourgogne



Vaches Limousines dans le Limousin

L'essentiel des abattages entre 3 et 8 ans en races laitières, un pic d'abattage à 3-4 ans pour les races à viande (important pour la Charolaise) puis un échelonnement des abattages, avec un 2e pic à 10-12 ans pour la Limousine

Répartition des effectifs de vaches selon leur âge à l'abattage en 1998, par race, dans les principaux bassins de production.

même, les Charolaises sont abattues vers 7 ans dans le berceau de la race, contre 6,5 ans dans les régions du Nord-Ouest ou de l'Est et jusqu'à près de 8 ans dans la zone d'élevage traditionnelle de la Creuse. D'ailleurs, dans ce département, la distribution des effectifs de vaches Charolaises selon leur âge à l'abattage tend à se rapprocher de celle des Limousines du département, de même que leur âge moyen à l'abattage.

Des écarts sont également constatés en systèmes laitiers mais moins fortement marqués. Ainsi, si l'âge moyen à l'abattage des Holstein dans la moitié Nord de la France est de l'ordre de 6,5 ans, dans les zones d'élevage plus traditionnelles (Cantal), il est d'environ 7,5 ans.

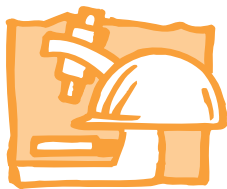
DES STRATÉGIES DE RÉFORME DIFFÉRENTES SELON LE SYSTÈME DE PRODUCTION

L'âge à l'abattage des vaches est avant tout sous la dépendance de deux grands facteurs que sont le système de production (laitier ou allaitant) et le mode de conduite du troupeau (plus ou moins intensif avec des taux de renouvellement très variables). Le mode de conduite dépend surtout du bassin de production et de ses conditions pédo-climatiques propres ainsi que des pratiques de l'éleveur.

En système laitier, les éleveurs mettent généralement à la reproduction la majorité des génisses nées dans le troupeau. Un fort tri est réalisé sur les femelles après la première lactation, soit involontairement pour des problèmes de fertilité, soit volontairement par l'éleveur pour la sélection.

En système allaitant, le tri des animaux est réalisé à différents stades :

- * dans le très jeune âge, où une partie des broutardes est vendue après sevrage ;
- * vers 3 ans, avec la vente soit de génisses pleines pour l'élevage, soit de génisses engraisées pour la boucherie, ou encore, comme en troupeau laitier, pour des problèmes rencontrés au cours de la première phase de reproduction ;



* au cours de la carrière des vaches où celles qui rencontreront des problèmes (fertilité, vêlages, sanitaires) seront réformées alors que les autres, selon les pratiques de l'éleveur, seront gardées plus ou moins longtemps.

Ainsi, les causes de réforme des vaches en système allaitant sont beaucoup plus échelonnées au cours de la vie de l'animal qu'en système laitier. À cela s'ajoute une plus grande diversité des types de production en système allaitant : naisseur, naisseur-engraisseur de taurillons, production de veaux sous la mère... avec, pour chacun, des stratégies de réforme différentes. Cette diversité peut expliquer en partie la plus forte variabilité entre les âges moyens à l'abattage dans ces systèmes par rapport aux systèmes laitiers.

Enfin, la race intervient également sur l'âge moyen à l'abattage des ani-

maux à travers les différences de potentiel génétique des animaux.

L'IMPACT DES LIMITES D'ÂGE EST VARIABLE SELON LA RACE ET LE BASSIN DE PRODUCTION

Les données ainsi collectées rendent compte, dans les conditions de productions actuelles, de l'impact réel du choix de telle ou telle limite d'âge à l'abattage sur les volumes certifiables, selon la race. Ainsi, certaines races, voire certaines régions de production, sont plus touchées que d'autres, par les limites d'âge mentionnées dans les cahiers des charges.

Ainsi, des exemples concrets méritent d'être cités :

À 6 ans (limite minimale rencontrée dans un CCP), près de la moitié des effectifs de vaches laitières des principales régions de production

sont abattus, de même que les Charolaises de Bourgogne ou de l'Ouest ainsi que des Limousines du Nord Est et Blondes de l'Ouest, contre seulement 1/3 des Limousines et Blondes du berceau et 1/5 des Salers du Cantal.

À 8 ans (limites des labels, hors dérogation), plus des 2/3 des vaches sont abattus à l'exception des Limousines, Blondes d'Aquitaine et Salers dans leur berceau d'origine où plus de 50 % des effectifs restent présents.

Enfin, si à 12 ans (une des limites maximales rencontrée dans les CCP), la quasi totalité des vaches laitières et les 9/10e des Charolaises sont abattues, il reste encore près de 30 % des Limousines dans le berceau Limousin, 25 % des Blondes d'Aquitaine dans le Lot et Garonne et 45 % des Salers du Cantal.

Remerciement

Nous tenons à remercier tous les organismes qui ont participé à cette étude en acceptant de nous transmettre leurs fichiers de données, à savoir EDE, Arsoe et les interprofessions régionales (InterboviBretagne, Interviande Haute-Normandie, Cirviande, Boviloire et Amibev).

B I B L I O G R A P H I E

Institut de l'Élevage, 1998, Viande bovine, Etiquetage et segmentation dans la grande distribution, Le Dossier Economie de l'Élevage, oct-nov 1998, n° 274-275

Institut de l'Élevage et France Contrôle Laitier, 1986 à 1998, Résultats de Contrôle Laitier des espèces bovines et caprines, France, 1985 à 1987

Bastien D., 2000, Incidence de l'âge à l'abattage des vaches sur la qualité des carcasses et des viandes, 1re étape : l'âge à l'abattage des vaches et les principaux critères de qualité de carcasses, compte rendu d'Étude Institut de l'Élevage pour Interbev et Ofival, CR n° 2003202